



F3SCT de l'AEFE du 25 mai 2023 Déclaration liminaire de la FSU

Dans une réponse à une question diverse de cette F3SCT, vous dites accorder une grande attention aux conditions de travail et au bien-être de vos agents au travail.

Nous constatons effectivement que l'Agence s'est enfin emparée de certains sujets. Toutefois, il reste que, sur plusieurs dossiers du jour concernant la Centrale comme le réseau, les réponses apportées ne sont pas à la hauteur.

Pour les personnels, cette fin d'année se présente donc sous le double signe de l'insécurité et de l'inquiétude.

Dans le réseau, les rumeurs de déconventionnement sont nombreuses et parfois fondées et entraînent des craintes des personnels pour leur avenir professionnel et familial. Ces incertitudes sont renforcées par la consultation sur l'EFE dont les conclusions sont redoutées.

A cela s'ajoutent des campagnes médiatiques d'ampleur mettant en cause les personnels du réseau à tous les niveaux.

Enfin, l'outil à leur disposition que constituent les CHSCT locales n'est parfois pas mis en place ou ne fonctionne pas selon les textes réglementaires.

Le résultat est un sentiment confus d'insécurité et d'isolement auquel l'Agence, en tant qu'employeur, doit répondre en mettant tout en œuvre pour protéger et défendre ses personnels et ses élèves.

A ce stade, ce n'est plus possible. Les chefs d'établissement doivent appliquer les textes réglementaires et l'Agence doit s'en assurer.

Des protocoles de prévention et de réponse aux situations de crise à l'échelle des établissements doivent être élaborés, diffusés et respectés. Le risque zéro n'existe pas mais l'Agence doit se donner les moyens d'anticiper : la prévention n'est pas une option mais bien une obligation !

En centrale, ce constat d'inquiétude et d'insécurité s'applique également, ce que confirment les premiers résultats quantitatifs de l'enquête sur les Risques Psycho-sociaux. La FSU vous alerte à nouveau sur le risque d'une détérioration encore plus grave suite au réaménagement des locaux effectué sans consultation réelle de tous les personnels.

Vous nous dites que l'avenir de l'opérateur public vous préoccupe.

Vous nous dites accorder une grande attention aux conditions de travail et au bien-être des agents.

Vous nous dites avoir la volonté de travailler à des solutions.

Alors il faut accepter de prendre en compte la gravité des situations et les souffrances, sans quoi vous n'atteindrez aucun de vos objectifs.